

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 31 (1969)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Le courrier des lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Remisage prolongé des tracteurs

**Remarque préliminaire de la Rédaction** — Sous la rubrique ci-dessus, nous avons admis dans le no. 3/68 du «Tracteur» qu'un agent de conservation pour moteurs soit désigné par son nom, ceci en ayant uniquement en vue l'intérêt des utilisateurs. Nous répétons également ici que toujours pour être utiles aux agriculteurs, nous sommes encore disposés à faire connaître d'autres produits similaires à condition qu'ils nous soient signalés dans les 10 jours après la parution du présent article. On trouvera ci-après une communication d'un lecteur relative à un autre produit de conservation pour moteurs.

«Nous savons aussi par expérience que l'on accorde bien trop peu d'importance à la protection contre la corrosion des moteurs à essence ou à gasoil immobilisés pendant une période prolongée.

Les agents de conservation que l'on mélange au carburant ou bien que l'on introduit dans le moteur par le filtre à air protègent efficacement les chambres de combustion, c'est-à-dire les parois des cylindres, la culasse, les pistons et les soupapes. En dehors de ces organes, il existe évidemment de nombreuses autres pièces du moteur qui sont également sujettes à la corrosion, notamment les paliers des bielles et du vilebrequin, les arbres à cames et les poussoirs des soupapes.

Pour préserver tous les organes, pièces et parties du moteur de la corrosion, on a avantage à employer une huile spéciale à moteurs qui, indépendamment de ses propriétés normales, possède également celles que lui confèrent les agents de conservation qu'elle contient. Il s'agit par exemple de la «Shell Ensis Engine Oil 20», qui convient aussi bien pour les moteurs à essence que pour les moteurs à gasoil. Cette huile antirouille a été spécialement prévue pour la protection interne des moteurs. Il est également possible de l'utiliser pour leur lubrification temporaire. On l'introduit dans le carter-moteur à la place de l'huile à moteurs proprement dite. Afin que tous les endroits à préserver de la corrosion soient dûment recouverts d'une pellicule protec-

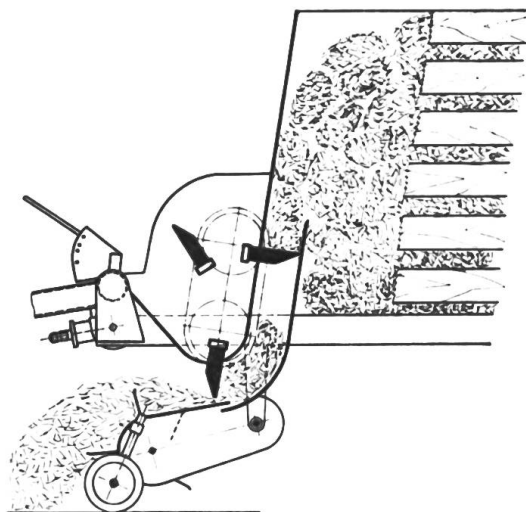
trice, il convient de faire marcher ensuite le moteur pendant quelques minutes.

Etant donné que la «Shell Ensis Engine Oil» peut également servir temporairement d'huile à moteurs, il n'est pas nécessaire, lors de la remise en service du véhicule, de la remplacer immédiatement par l'huile à moteurs habituellement employée. Comme huile portant le numéro SAE 20, elle appartient au groupe des huiles fluides. Si le fabricant n'a pas prescrit une huile moins liquide, on peut très bien la laisser dans le moteur jusqu'au prochain changement d'huile.

Au cas où un moteur doit être exceptionnellement utilisé une fois ou l'autre durant la période de remisage du véhicule, il va sans dire que l'huile antirouille en question assurera également sa protection — sans qu'il faille envisager d'autres mesures de précaution — après qu'il aura été arrêté.

Quand la durée d'immobilisation d'un moteur à gasoil est assez longue, on court par ailleurs le risque que ce carburant forme avec l'huile antirouille un revêtement gommeux sur toutes les surfaces où il entre en contact avec elle. Ce résidu provoque alors le grippage des pistons de la pompe d'injection ainsi que des injecteurs.

Afin d'éviter un tel inconvénient tout en préservant de la rouille l'ensemble du système d'alimentation, il est indiqué, avant de remiser une machine à moteur Diesel pour une longue période, de faire fonctionner le moteur pendant quelques minutes avec un carburant spécial, comme le «Shell Calibration Fluid B», par exemple. A cet effet, on vide tout d'abord le réservoir à carburant. Puis le carburant spécial est soit déversé dans le réservoir, soit introduit directement dans la pompe à carburant au moyen d'un petit tuyau souple. Après avoir fait tourner le moteur quelques minutes, comme nous l'avons déjà dit plus haut, tout le système d'alimentation en carburant se trouve alors parfaitement bien protégé contre la corrosion et tout gommage de certaines surfaces est exclu.»



## Toutes les autochargeuses **Agrar**

y compris le petit modèle pour la montagne, sont munies du même système d'alimentation. En plaine, comme en montagne le propriétaire d'une autochargeuse tient à la remplir entièrement et surtout à obtenir un fourrage intact.

Notre système d'alimentation ne blesse pas le fourrage sec ou vert, fait particulièrement important pour le trèfle, le maïs ou les feuilles de betteraves.

Les 3 râteaux de l'élévateur donnent à toute la machine un fonctionnement très silencieux et sans à-coups, même lorsque les coûteaux sont enclenchés.

Profitez aussi de tels avantages!

---

Veillez, s'il vous plaît,  
m'envoyer le prospectus de l'autochargeuse AGRAR.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

# **Agrar**

Fabrique de machines agricoles SA 9500 Wil SG

---